

Reconnaissance - Privilèges offerts aux entreprises et aux fondations donatrices de l'Université de Montréal

LES AMIS

Dons annuels de 20 \$ à 49 999 \$

- un abonnement au bulletin UdeMNouvelles, si désiré.

LE CLUB DU RECTEUR

Dons annuels de 50 000 \$ à 499 999 \$

- le privilège accordé précédemment;
- une épinglette de reconnaissance;
- deux billets de stationnement UdeM sur le campus principal;
- des laissez-passer aux conférences « Les Belles Soirées » (maximum deux paires par saison);
- une invitation à deux activités annuelles exclusives;
- la publication du nom de l'entreprise ou de la fondation donatrice dans la revue Les Diplômés de l'UdeM et sur le site web du Bureau du développement et des relations avec les diplômés.

LE CERCLE DU CHANCELIER

Dons cumulatifs de 500 000 \$ à 999 999 \$

- tous les privilèges accordés précédemment;
- un certificat de reconnaissance.

LE CERCLE DES AMBASSADEURS

BRONZE

Dons cumulatifs de 1 000 000 \$ à 4 999 999 \$

- tous les privilèges accordés précédemment;
- une invitation aux vernissages du Centre d'exposition de l'UdeM;
- une invitation à deux concerts de la Faculté de musique de l'UdeM;
- une invitation à la Collation des doctorats de 3^e cycle de l'UdeM.

ARGENT

Dons cumulatifs de 5 000 000 \$ à 9 999 999 \$

- tous les privilèges accordés précédemment;
- une invitation à une activité annuelle exclusive.

OR

Dons cumulatifs de 10 000 000 \$ et plus

- tous les privilèges accordés précédemment;
- une invitation du recteur à un dîner annuel.